

FORMATION

Animer une action collective à destination des auteurs de violences conjugales

Objectifs

- Comprendre les spécificités des actions collectives auprès des auteurs de violences conjugales
- Adopter une posture professionnelle sécurisante et responsabilisante
- Concevoir une action collective adaptée à un objectif donné
- Animer un groupe en tenant compte des dynamiques groupales et des résistances
- Utiliser des outils adaptés tout en garantissant le cadre et la sécurité

Après une présentation des actions collectives réalisées à destination des auteurs de violences conjugales et un bref historique de leur mise en place, l'objectif de cette formation est d'acquérir les compétences nécessaires pour animer un groupe à destination des auteurs de violences conjugales. Elle vise également à construire une intervention adaptée au public et aux objectifs (responsabilisation, psychoéducation, thérapie).

Public

Professionnels du secteur sanitaire, social, éducatif, psychologique, médical et judiciaire amenés à accompagner des auteurs de violences conjugales au travers d'actions collectives.

Prérequis

Aucun prérequis. Formation destinée à des professionnels du champ sanitaire, médico-social éducatif et judiciaire.

Première journée

Partie 1 : Présentation des différentes actions collectives en France et à l'internationale

Connaître le contexte dans lequel les actions collectives ont émergé, du cadre judiciaire (programmes de prévention de la récidive, stage de responsabilisation) au cadre thérapeutique (groupes de paroles) en passant par celui du cadre psychosocial (ateliers de psychoéducation).

- Un peu d'histoire
- Les différentes actions collectives
- Cadre, sécurité et éthique

Partie 2 : La posture professionnelle propice à l'animation

Acquérir les techniques d'animations qui favorisent une dynamique groupale constructive.

- Neutralité bienveillante vs non-neutralité face aux violences
- Responsabilisation sans culpabilisation
- Gestion des résistances, du déni, de la minimisation, du blâme de la victime
- Accueil de la colère et des affects intenses en groupe
- Autorité contenant et cadre sécurisant
- Travail sur les résonances personnelles
- Posture spécifique selon le cadre : judiciaire/volontaire

Partie 3 : Élaborer une action collective adaptée aux objectifs poursuivis

Définir les prérequis qui vont soutenir le cadre de l'intervention en groupe ainsi que sa finalité.

- Critères d'inclusion/exclusion des participants
- Composition du groupe
- Animation en binôme : intérêts et limites
- Temporalité du changement chez les auteurs
- Indicateurs d'évolution et d'évaluation de l'action

Deuxième journée

Partie 4 : Contenus en fonction des thématiques travaillés

Savoir aborder différentes thématiques fondamentales dans les situations de violences conjugales.

- La loi
- Les croyances, les schémas de pensées favorisant les comportements violents au sein du couple
- Les émotions
- La communication
- Les addictions
- La parentalité, les conséquences des violences sur les enfants

Partie 5 : Les différents supports et outils

Maîtriser les différents supports et outils pertinents dans l'animation d'une action collective à destination des auteurs de violences conjugales.

- Contrat de groupe et règles partagées
- Auto-évaluations (violences, émotions, croyances)
- Supports écrits (fiches, exercices entre les séances)
- Les jeux de rôle
- Les médias (audios, visuels, photo-langage...)
- Outils de clôture de groupe (bilan, projection, prévention)

Méthodologie

Apports théoriques et pratiques avec mises en situation d'animation.

Formatrice

Anouchka Vullo, psychologue, psychothérapeute formée aux techniques comportementales, cognitives et émotionnelles.

Évaluation

Évaluation individuelle écrite, partagée oralement.

Informations pratiques

Lieu : à PARIS pour les formations en inter.

Durée : 2 jours, soit 12h.

Dates : voir bulletin d'inscription.

Coût : voir bulletin d'inscription – la FNACAV est exonérée de TVA.

Modalités d'inscription

Nous retourner le bulletin de demande d'inscription joint page suivante par mail. En cas d'accord, nous vous adresserons une convention de formation à signer. Si vous avez des besoins spécifiques en matière d'accessibilité du fait d'un handicap, merci de nous le signaler sur le bulletin de demande d'inscription. Nous nous appliquons à vous répondre dans un délai maximum de sept jours.

Cette formation peut être réalisée en intra, nous contacter à formation@fnacav.fr.

La FNACAV est certifiée Qualiopi pour les actions de formation

Bulletin de demande d'inscription à retourner à
formation@fnacav.fr

Stagiaire

Nom		Prénom	
Téléphone		Courriel	

Handicap, merci de cocher cette case en cas de besoins spécifiques en matière d'accessibilité ☐

Profession Cocher si inscription comme salarié-e ☐

Établissement
ou votre adresse
si inscription individuelle

Fonction

Service

Je souhaite m'inscrire pour la formation

Animer une action collective à destination des auteurs de violences conjugales

27-28 mai 2027 ☐

Coût adhérent FNACAV: 500 € net ☐

Coût non adhérent : 570€ net ☐

Employeur (s'il y a lieu)

État ou collectivité territoriale ou établissement public à caractère administratif ☐

Autre ☐

Nom ou raison sociale

Adresse pour la
convention
de formation

Responsable qui autorise le départ en formation

Fonction

Pour la gestion administrative : Nom et prénom

Téléphone Courriel

Date Signature

**A réception de ce bulletin, nous vous adresserons une confirmation,
ainsi qu'une convention de formation s'il y a lieu, dans un délai maximum de 7 jours.**